

Le Très Haut Débit en Nouvelle Aquitaine, à l'horizon 2022

- 1,5 Mds € de travaux pour les projets THD publics, sur les 12 départements du territoire régional,
- 1 143 000 prises FTTH (réseau en fibre jusqu'au domicile) recensées en 2017 et l'amélioration de plus de 120 000 lignes en cuivre,
- Une participation régionale globale estimée à plus de 250 M€ :
 - 229 M€ votés en avril 2016 et engagés sur les 5 prochaines années,
 - Dont 137 M€ engagés en 2017 pour la construction des réseaux FTTH.

Très Haut Débit :

la Région Joue un rôle d'investisseur public



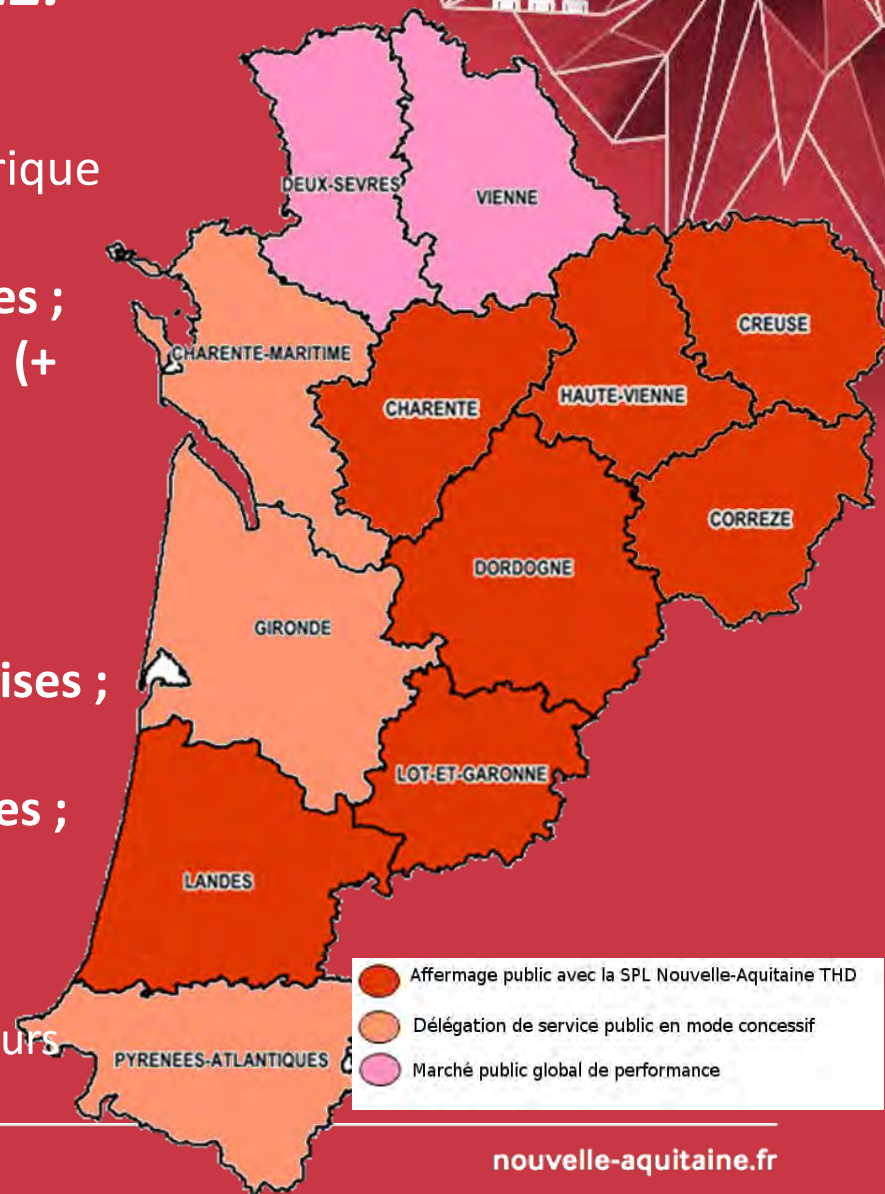
La Région accompagne les projets THD et s'appuie sur un outil novateur pour l'exploitation et la commercialisation des réseaux FTTH

- Elle finance TOUS les projets publics d'aménagement numérique, sans distinction et durant toutes leurs phases,
- Elle a favorisé la constitution de *la Société Publique Locale (SPL) Nouvelle Aquitaine THD*, organisme mutualisé d'exploitation de commercialisation des réseaux FTTH,
- Elle reste très attentive aux enjeux d'emplois locaux liés à la construction des réseaux en fibre optique.



- Syndicat mixte ouvert (SMO) Charente Numérique (16) → **113 000 prises FTTH** ;
- SMO Charente Maritime (17) → **270 000 prises** ;
- SMO DORSAL (19, 87 et 23) → **153 300 prises (+ 6000 prises pilotes)** ;
- SMO Périgord Numérique → **64 000 prises** ;
- SMO Gironde Numérique → **410 000 prises** ;
- SYDEC 40 → **88 000 prises** ;
- SMO Lot et Garonne Numérique → **37 000 prises** ;
- Dépt Pyrénées Atlantique → **166 000 prises** ;
- SMO Deux Sèvres Numériques → **31 500 prises** ;
- Dépt Vienne → **29 000 prises**.

1 143 000 prises FTTH à construire pour les projets publics (RIP) et 2 500 000 prises laissées aux opérateurs privées.





Dispositifs d'accompagnement

- Tiers-lieux
- AMI e-santé
- Prototype numérique
- Chèque transformation numérique

Tiers -Lieux



- **Espaces de coworking**, fab labs, lieux hybrides (coworking, Fab Lab, espaces numériques, culturels, sportifs, touristiques, gares, postes, multiservices, café ...),
- Relais de **proximité** répondant au besoin de développer les nouvelles formes de travail : **indépendants, nomades, salariés privés-publics, TPE..**
- Environnement créatif propice à la **production, à la réflexion, aux échanges, aux projets collaboratifs....**

→ Finalité

- Permettre à chaque habitant de disposer d'**un tiers-lieu à moins de 20 mn** de son domicile (en moyenne)

→ Objectif

- **300 tiers lieux sur le territoire d'ici 2020**

Tiers -Lieux

Chiffres clés :

23 projets accompagnés en 2017-2018

Aide régionale totale : 1 098 994 €

Monant moyen : 47 782 €



E Santé

AMI « DEVELOPPER LA TELEMEDECINE »

Contexte : Démographie médicale préoccupante, population vieillissante, augmentation des maladies chroniques et besoins en santé croissants, nécessaire maîtrise des coûts, développement du numérique

Intervention régionale :

➤ Une feuille de route santé 2018-2021 → AMI « Développer la télémédecine »

E Santé

AMI « DEVELOPPER LA TELEMEDECINE »

➤ Rechercher l'égalité d'accès aux soins en accompagnant des réponses organisationnelles et techniques

➤ Contribuer à l'évolution des pratiques et des cultures avec les outils numériques

Pour qui ?

-> Groupement de professionnels de santé

-> Sur projets innovants : entreprises régionales esanté associées à des groupements de professionnels de santé

E Santé

AMI « DEVELOPPER LA TELEMEDECINE »



Quels projets ?

-> Activités figurant au Programme Régional de Santé (PRS) contribuant à l'équité d'accès aux soins

Quel taux d'aide régional ?

Durée de l'aide : 3 ans maximum

Taux modulé en fonction du profil de fragilité du territoire : 30% ou 60 %

Actions structurantes : 50%

Montant plafond : 100 000€

E Santé

AMI « DEVELOPPER LA TELEMEDECINE »

Chiffres clés

8 projets accompagnés en 2017

Aide régionale totale : 545 576€ - Cout éligible total : 2 034 192€

Taux moyen d'aide : 27%